

## N O T E S

SUR LE RETOUR DE L'U.R.S.S.  
A L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAILI. LE FAIT

Alors qu'entre les deux guerres, l'U.R.S.S. avait assisté à quelques Conférences internationales du Travail, elle n'y était pas revenue depuis les événements de 1939-1945. Au printemps de 1954, elle avait fait part au Directeur général du B.I.T. de son intention de reprendre sa collaboration, en se réservant toutefois de ne pas accepter la juridiction de la Cour Internationale de Justice prévue dans la constitution de l'O.I.T. A l'objection signalée par le Directeur général qu'il n'était pas autorisé à considérer comme valable un retour conditionnel, l'U.R.S.S. n'avait pas répondu. Après plusieurs mois de silence, et très peu de temps avant la réunion de la 37ème Conférence internationale, elle a, au contraire, annoncé son retour sans y attacher, cette fois, la moindre condition. Sa décision valait à la fois pour elle-même et pour l'Ukraine et la Biélorussie, dont les gouvernements n'ont évidemment rien à refuser au sien.

Ces trois Etats se sont donc présentés à Genève lors de l'ouverture de la récente Conférence avec des délégations complètes et, j'ajoute, très bien préparées. De plus on a pu constater que la Pologne et la Tchécoslovaquie, qui n'avaient jamais interrompu leur association à l'O.I.T., sont revenues à Genève avec des délégations plus actives que par le passé. De même la Bulgarie et l'Albanie, dont les liens avec l'O.I.T. s'étaient relâchés depuis des années, sont également revenues à Genève. La Hongrie a attaché du prix à renouer ses liens, bien qu'elle fût sérieusement endettée à l'égard de l'O.I.T. La Roumanie, qui,



elle, n'étant pas membre des Nations Unies, devait solliciter son admission, a posé sa candidature. Elle ne l'a provisoirement retirée qu'à la fin de la récente Conférence, en constatant l'opposition qu'elle soulevait.

De tous ces faits on peut donc conclure qu'il s'agit bien, de la part du Kremlin, d'une politique nouvelle et soigneusement délibérée.

## II. SES CAUSES

A quoi faut-il l'attribuer ? Tout observateur extérieur en est naturellement réduit à des conjectures à cet égard. Les fonctionnaires du B.I.T., qui se font manifestement une idée très exagérée de l'importance de l'organisation dont ils vivent, sont portés à l'attribuer au désir de Moscou de ne pas se voir reprocher par les masses ouvrières son indifférence à ce sujet. J'ai entendu dire aussi que cette démonstration se rattache au changement de politique survenu à Moscou à la suite du décès de Staline. Les difficultés économiques derrière le rideau de fer s'accroîtraient et, avec elles, le mécontentement des populations soumises au régime du Kremlin. Une fois de plus on leur annonce une amélioration matérielle de leur sort et incidemment on leur offrirait la satisfaction de se voir représenter à l'O.I.T. Quoi qu'il en soit, il me paraît plus probable que le mobile principal de la politique nouvelle doit être trouvé dans le désir des maîtres du Kremlin de ne pas renoncer à une occasion de propagande et de surenchère sociale, et à une possibilité d'accroître la division entre Etats libres.

A cet égard, le comportement des délégations soviétiques à la dernière Conférence et l'effet produit sembleraient justifier les prévisions possibles des hommes du Kremlin.

Ce comportement a du reste été aussi intelligent

dans ses directives générales que modéré dans le ton des interventions des porte-parole des diverses délégations soviétiques. De plus on a pu observer, sans étonnement d'ailleurs, la discipline absolue qui règne derrière le rideau de fer. Non seulement tous les membres gouvernementaux, patronaux et ouvriers de la délégation de Moscou ont toujours, sans aucune exception, voté ensemble, mais il en a été de même de toutes les autres délégations soviétiques. De plus, les discours prononcés par les délégués des Etats satellites étaient si semblables les uns aux autres qu'on a pu croire qu'ils avaient été rédigés, sinon par la même plume, du moins dans la même officine. Ces interventions comportaient toujours un hommage dévoué aux services immenses que Moscou rendait à tous ses amis et une affirmation doublée de force statistiques destinées à démontrer combien la production s'était accrue, combien le niveau de vie s'était élevé et combien les masses ouvrières étaient heureuses de ce progrès.

### III. SES EFFETS PROBABLES

Nul ne peut prédire les conséquences durables de ce changement de politique de Moscou. Ce qui est sûr, c'est que l'arrivée des cohortes soviétiques a déterminé dans l'O.I.T. une crise très grave. Comment s'étonner que les patrons et aussi la plupart des ouvriers aient refusé d'accueillir en collègues des représentants patronaux ou ouvriers qui étaient manifestement aux ordres absolus de leur gouvernement ? Comment peut-on prévoir qu'il subsistera la moindre sincérité dans les débats futurs à Genève ? Que les représentants des Soviets ne diront pas le fond de leur pensée, cela est trop évident pour qu'il faille y insister. Mais comment s'attendre à ce que patrons et ouvriers des pays libres continuent comme par le passé à défendre ouvertement leurs thèses librement choisies s'ils ne peuvent manquer par là de fournir des

armes à ceux qui sont devenus formellement leurs collègues, mais qui n'en sont pas moins leurs véritables ennemis ? Comment s'attendre aussi à ce que tous les gouvernements acceptent à la longue de n'exercer à l'O.I.T. qu'une influence proportionnée aux deux voix gouvernementales, alors que le bloc soviétique dispose de quatre voix gouvernementales par délégation et autant de fois quatre voix qu'il compte de gouvernements asservis à la volonté de Moscou ?

Il a toujours été, dans le passé déjà, assez difficile d'organiser à l'O.I.T. une collaboration vraiment efficace entre tous ses membres, alors qu'il régnait entre eux un très grand degré de confiance mutuelle. Qu'en sera-t-il à l'avenir, où une telle confiance fera nécessairement défaut ?

Pour des pays comme le nôtre, l'événement politique que j'esquisse rapidement ainsi présente un inconvénient majeur. Autant notre intérêt est lié à l'établissement général du principe d'une réelle universalité, autant me paraît redoutable une universalité purement formelle, basée sur la négation même des principes fondamentaux de l'O.I.T.

Il est heureux, à mon sens, que notre représentation au Conseil d'Administration ne comporte pas pour nous la nécessité ni la possibilité d'émettre un vote sur les questions qui ne manqueront pas de diviser ce Conseil. Même à la Conférence internationale, où la délégation suisse ne pourra pas se réfugier indéfiniment dans un abstentionnisme volontaire, il ne sera pas toujours sans inconvénient de prendre parti, alors qu'on assiste manifestement à une phase de la guerre froide. Il est impossible, me semble-t-il, de tirer de toute cette situation d'autre conclusion immédiate que la conviction qu'à l'avenir beaucoup plus encore que par le passé, une politique d'extrême prudence et de très grande vigilance s'imposera à ceux qui auront le redoutable honneur de représenter notre pays à l'O.I.T.

Genève, le 26 juin 1954.

William E. Rappard.